1. LE e.POST' HIER

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

N° 369 ☎ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69 **2026 Sem44**

e.Post' Hier 019 Courriel retraitescgtposte13@yahoo.com Site retraites-cgtposte13.over-blog.com/

Facebook Retraité CGT Poste 13

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. » Benjamin Franklin, 1755.

L'ÉDITO: RIEN SANS VOUS

Faire le compte rendu d'une audience sans appui des retraités concernés est pour le moins facile : « Que chi….nada….que dalle ! » à part les éternels « on transmettre » pour les revendications jug ées nationales et « on vous écrira » pour celles locales !

Et si nous en sommes réduit à vous annoncer cela, croyez-nous cela nous en coûte !

Voir que, malgré tous nos efforts d' explications, de démonstration par tracts, mails, articles sur le site, le Facebook d'appels répétés au rassemblement et au soutien, nous nous sommes retrouvés en commité restreint (pour ne pas dire plus :)

Alors, se pose les questions :

Nos retraités sont-ils trop âgées qu'ils ne puissent plus se déplacer ?

Et les « jeunes retraités » où sont-ils, qu'en pensent-ils ?

Quelle approche nouvelle faut-il mettre en œuvre envers nos syndiqués ?

Notre Cahier revendicatif ne correspond pas aux attentes des syndiqués ?

Autant de questions que nous nous sommes posés en bureau de Section et que nous vous posons à notre tour.

Alors, pour avancer ensemble et gagner sur nos revendications, un petit mot explicatif de votre part ?

Courriel retraitescgtposte13@yahoo.com

60 MILLIARDS

Une crise des recettes plus que des dépenses ➡ "Emmanuel Macron a baissé de 60 milliards d'euros chaque année les impôts des plus riches et des plus grandes entreprises [...] Il suffirait de rétablir ces impôts pour trouver les économies [...]", selon Sophie Binet

Une fouille indiscrète

Avant de pouvoir entrer au congrès du R.N , on vérifie que "les femmes portent un soutien-gorge" pour éviter l'intrusion de militantes Femen. Déjà, le 13 septembre, "deux militantes RN ne portant pas de soutien-gorge avaient dû montrer aux toilettes qu'elles n'avaient aucun message de tatoué sur le corps.

Couvre-feux dictatoriaux

Recours Possibilités de recours donnés aux préfets de décréter des " Couvre-feux partiels".

♪ Ce n'est qu'un début

La dictature au bout ♫!

ON VOUS L' AVEZ PROMIS, on a fait mieux …

Les résumés par notre délégué spécial Jocelyn Jauffret au 16° Congres de l 'USR CGT13 et à la 14° Conférence des UFR- FAPT réunis dans un numéro spécial du Post Hier

CLIC IMAGE



LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE ♬♪



En France, manifester est un droit, une liberté constitutionnellement protégée, qui découle de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
En République, on déclare au préalable une manifestation, on ne demande pas d'autorisation. C'est le principe posé par l'actuel article L. 211-1 du Code de la sécurité intérieure. Comme l'a rappelé le Conseil d'État dans son ordonnance du 18 octobre 2023, toute interdiction doit reposer sur une appréciation concrète des risques de troubles à l'ordre public, manifestation par manifestation.

Ce cadre ne fait en aucun cas de la « légitimité » des organisateurs, un motif d'interdiction.
La liberté de manifester n'est JAMAIS une faveur accordée par le Président de la République. Pas même pour « les gens qui ne sont rien » et « qui n'ont aucune légitimité ». 54 milliards d'économies » un chiffrage spectaculaire sciemment surévalué ,
Plutôt un effort évalué à 43 milliards d'euros par le gouvernement lui-même dans le projet de loi de finances pour 2027, présenté ce jeudi 1er octobre lors du conseil des ministres, voire entre 12 milliards et 15 milliards selon un autre mode de calcul.Moins mirifique, mais plus fidèle à la réalité. Clairement, le premier ministre avait choisi dans sa communication initiale de gonfler les chiffres, pour marquer les esprits.Dans quel but ? Je vous laisse deviner !

NB : ***l'article L. 521-2 du Code de justice administrative permet de saisir le juge en référé-liberté pour faire cesser une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale, en cas d'urgence.***

PLFSS 2027 : une charge antisociale contre les retraité.es

À Le texte prévoit la sous-indexation ou le gel des pensions de retraite au-delà de 1260 euros selon des seuils fixés par décret. 67 % des retraités sont concernés, alors que leur pension a déjà baissé de 6,5% depuis 1999 et que le taux de pauvreté des retraités ne cesse d'augmenter, passant de 7% en 2017 à 10,6% en 2024. Concrètement cela peut signifier 1000 à 2000 € de perte de revenu pour un couple de retraité·es dans la moyenne.
[...}

La CGT demande aux parlementaires de s'opposer à ces mesures et d'entendre la contestation en renforçant les moyens alloués aux services publics comme la santé et la transition écologique par le biais d'une véritable justice fiscale mettant enfin à contribution les grandes entreprises et les plus hauts patrimoines. Il faut répondre à la crise par une augmentation urgente des salaires, des pensions, des prestations sociales et des minima sociaux.

MATIGNON EN CORÉE DU NORD ?

Le Premier ministre Sébastien Lecornu a demandé aux opérateurs Orange, SFR, Free et Bouygues Telecom de se tenir prêts à couper l'accès à TikTok, Instagram , Snapchat et X.
Lors d'une réunion confidentielle, les opérateurs ont exprimé de fortes réticences face à cette demande informelle de Matignon et ont exigé la publication officielle d'un arrêté ministériel plutôt qu'une simple consigne à huis clos. Et il n' a pas eu de décret, mais qui en aurait douté quand on se souvient que le gouvernement avait déjà utilisée cette mesure liberticide en Nouvelle-Calédonie en 2024, avant d'être désavoué par le Conseil d'État.

- **COMMUNIQUÉ FAPT CGT_ Mise au point des postiers qui chaque jour assurent à chacune et chacun la liberté de communiquer**

Le Pauvre de droite

Le chef-d'œuvre le plus abouti du capitalisme contemporain n'est ni l'iPhone, ni la start-upL Licorne, ni même le milliardaire visionnaire. Non ! Son produit phare, son bijou, sa plus belle réussite, c'est le pauvre de droite. Une véritable prouesse sociale, dépouillé matériellement, mais riche en certitudes, contre ses propres intérêts.
On l'a façonné avec soin. On lui a expliqué que ses problèmes venaient toujours d'en bas ou d'à côté, l'immigré, l'assisté, le fonctionnaire, le chômeur, jamais du haut. On lui a appris à haïr l'impôt tout en survivant grâce aux services publics. À défendre les héritiers tout en n'ayant rien à transmettre. À applaudir ceux qui l'écrasent, pourvu qu'ils parlent fort et promettent l'ordre.

Le pauvre de droite est une créature fascinante, il vote contre lui-même avec ferveur, persuadé qu'un jour, peut-être, il sera du bon côté de la barrière. Il confond la brutalité avec le courage, l'autoritarisme avec la protection, l'injustice avec le mérite. On lui vend la peur en kit, l'identité en solde, la colère en vrac par abonnement mensuel.
À l'aube d'un monde qui se cherche, nouveau, les monstres ne surgissent pas du néant : ils montent des urnes, des plateaux télé, des slogans simplistes. Ils prospèrent sur la misère organisée et la lucidité aveuglée. Le capitalisme n'a pas seulement produit de la pauvreté ; il a réussi bien pire : la rendre docile, obéissante, hargneuse, et reconnaissante. Un chef-d'œuvre je vous dis ! (M.F...)

Et si nous parlions de ces chers, très chers



DÉPASSEMENTS D' HONORAIRES

Tout d'abord il faut comprendre les dépassements d'honoraires :Il existe trois secteurs de tarification que peuvent choisir les médecins:

- **Secteur 1 :** aucun dépassement d'honoraires possible et tarifs fixés par la sécu.
- **Secteur 2 :** il permet de pratiquer des honoraires libres, en supplément des tarifs conventionnés de l'Assurance Maladie. Cette liberté tarifaire doit rester dans les limites du « tact et mesure », selon la formulation de la convention médicale…ce qui ne veut rien dire !! La sécu rembourse toujours sur une base fixe. La différence (le dépassement) est à la charge du patient…et éventuellement de sa complémentaire santé
- **Secteur 3 :** Tarifs libres, très élevés sans remboursements car les médecins ne sont pas conventionnés. Ces dépassements peuvent concerner aussi bien les secteurs Public que Privé, les consultations en cabinet, les actes techniques (chirurgie, gestes médicaux…), les soins en hôpital ou en établissement conventionné.

Aujourd'hui les dépassements représentent déjà ≈ 4,5 milliards € par an
Et les retraités sont les plus exposés : c'est là que ça pique vraiment… avec des pensions qui stagnent (≈ +0,9 %), des consultations plus fréquentes chez les spécialistes, et des complémentaires santé qui ont augmenté. Les dépassements restent libres, les franchises médicales sont maintenues, les mutuelles ont augmenté, le reste à charge va encore progresser
Pour les retraités : c'est un des principaux facteurs de perte de pouvoir d'achat et de moindre recours aux soins.

LA CGT REVENDIQUE LA SUPPRESSION PURE ET SIMPLE DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ET DES FRANCHISES MÉDICALES.
NE DITES PAS : ON N'Y PEUT RIEN. Il Y A D'AUTRES SOLUTIONS, CE N'EST QU'AVEC VOUS QUE NOUS POURRONS LES IMPOSER

Ailleurs dans le Monde ...Ailleurs dans le Mon de...Ailleurs dans

LES MÊMES CAUSES, LES MÊMES EFFETS

En Europe, la colère sociale gagne du terrain, sur fond de flambée des prix des l'énergie et alimentaires , de crise du logement et de crise sociale

Il n'(y a pas qu'en France.Italie, Belgique, Allemagne, Espagne ,Grèce ou Portugal… Le coût de la vie et les conséquences de la hausse du prix de l'énergie mobilisent. Les Italiens sont appelés à une grève générale le 20 novembre, tandis qu'un mouvement similaire est prévu pour le 11 novembre en Espagne et au Portugal.

IL ÉTAIT UNE FOIS

Les manifestations du 17 octobre « ont acté la mort du macronisme » avec « rage, colère et peur de l'avenir »

Regard de la presse étrangère sur notre pays .

Pour la CGT des Bouches-du-Rhône, la préfecture « joue avec le feu »

« *Tout au long du parcours, c'est le service d'ordre de la CGT qui a dû se substituer aux pouvoirs publics pour réguler le trafic et garantir la sécurité du cortège* », déplore l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône à propos de la grande manifestation qui s'est déroulée à Marseille, samedi. « À *l'arrivée, les forces de l'ordre ont bloqué le boulevard Charles Nédélec, tandis que d'autres unités remontaient vers la porte d'Aix, verrouillant les issues et enfermant les manifestants dans un dispositif policier* ».
Pour le syndicat, « *en organisant ces blocages, les autorités créent elles-mêmes les conditions d'une confrontation qu'elles prétendent vouloir empêcher* ». L'UD-CGT 13 « *dénonce cette posture de la préfecture qui, après avoir laissé le service d'ordre syndical assumer seul la sécurité du cortège, a choisi de déployer ses forces face aux militants* ».

La Marseillaise 26/10/2026

Autopsie des affrontements programmés

Quand la préfecture prépare minutieusement les conditions d'affrontements pour discréditer une manifestation pacifique !

LE 5 NOVEMBRE, GRANDES GRÈVES INTERSYNDICALES DANS TOUT LE PAYS !

Avec les budgets de l'État et de la Sécurité sociale pour 2027, le Gouvernement veut faire payer les salarié·es, les retraité·es, et les malades, plutôt que les grandes entreprises et les ultra-riches. Dans la jeunesse et les services publics, de nombreuses mobilisations sont en cours. Dans l'énergie, la mobilisation a déjà payé !La marée humaine qui a submergé beaucoup de villes de France les samedis 17 et 24 octobre n'est pas une surprise. La colère sociale, lycéenne, étudiante, des travailleuses et travailleurs, plus largement populaire, est la conséquence de décennies d'austérité et de mépris de classe, des dividendes versés aux actionnaires, alors que la plupart d'entre nous crèvent du coût de la vie !

Public, privé, jeunes, actifs et retraités
consolidons le "tous ensemble" qui se met en place

MARSEILLE	**10H30 aux Mobiles**
ARLES	**10H Kiosque à musique**
AIX en PROVENCE	**10H30 La Rotonde**